

# la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois



Page 04

## Une balade originale à visée écologique

www.  
la ville du bois.fr

### Actualités



Un plan  
départemental  
de prévention de  
la délinquance  
.....

05

### Loisirs



Les fêtes de Noël,  
l'occasion d'être  
ensemble  
.....

08



# Édito du Maire

.....

## Madame, Monsieur,

---

En raison des élections municipales de mars 2014, l'éditorial du maire est suspendu jusqu'au renouvellement du conseil municipal.

## Sommaire

.....

Retour en images	3
Actualités	4
Familles	6
Loisirs	8
Expression libre	10
Infos pratiques	11
Agenda	12

.....

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

**Éditeur** : Mairie de La Ville du Bois

Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

[www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

**Directeur de publication** :

Jean-Pierre Meur

**Co-directrice** : Régine Donneger

**Rédactrice en chef** : Sylvie Macquet

Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

[communication@lavilledubois.fr](mailto:communication@lavilledubois.fr)

**Photos** : José Vinales, Sylvie Macquet et autres contributeurs

**Conception** : Emendo

**Impression** : Rouget Communication



La Ville du Bois jumelée  
avec Tirschenreuth

.....

Distribution de  
"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

**01 64 49 55 38**

ou [communication@lavilledubois.fr](mailto:communication@lavilledubois.fr)

# retour sur



**En décembre**

## Marchés de Noël dans les écoles

Les écoles Ambroise Paré et des Renondaines ont organisé un marché de Noël. A Ambroise Paré, une chorale a enchanté les nombreux parents, sous la direction d'Anne Kastelik, intervenante dans les écoles.



**6 et 7 décembre**

## Téléthon

Les actions organisées dans le cadre du Téléthon ont permis de récolter 3650 €, qui seront reversés à l'AFM (Association Française contre les Myopathies). Notons l'investissement des professeurs et des élèves du conservatoire, qui ont offert un concert le vendredi, et de l'association Danse et Gym du Bois, avec un spectacle le samedi.



**9 décembre**

## Repas du Foyer des anciens

En décembre, le traditionnel repas de fin d'année du Foyer des Anciens a été suivi d'un après-midi dansant où chacun a pu se dépenser sans compter dans une ambiance conviviale et animée.



**10 décembre**

## Remise du colis aux seniors

Le traditionnel colis offert par la mairie aux seniors de la ville est toujours très attendu. 228 colis (dont 84 pour les couples) ont été distribués, sous la forme d'un joli panier de fer comprenant foie gras, confit de canard, vin, fruits au sirop et friandises.



**14 décembre**

## Réunion publique

La société de construction Ballestrero a présenté aux riverains le projet des logements des Bartelottes, en présence des élus.



BALADE THERMOGRAPHIQUE



## Visualiser les pertes d'énergie de votre logement

Les habitations perdent toutes plus ou moins d'énergie. L'association Soli-Cités et Europ'Essonne proposent une balade thermographique, le mardi 25 février. **Les organisateurs et les habitants volontaires feront le tour d'un quartier.** A l'aide d'une caméra thermique, ils visualiseront les pertes d'énergie de ces habitations. La balade se déroulera ainsi :

- une heure de présentation de l'activité,
- une heure de balade,
- une heure pour visualiser les images thermiques et échanger sur les possi-

bilités d'économies d'énergie.

Vous souhaitez avoir une image thermique de votre logement ou tout simplement participer à la balade ? Pour s'inscrire, il suffit de donner vos nom, prénom, coordonnées téléphoniques et adresse si vous souhaitez que votre logement soit "thermographié". Attention : la balade peut être annulée si la température extérieure est trop élevée ou s'il pleut.

Des précisions seront communiquées aux personnes inscrites, quelques jours avant la balade.



*Inscriptions le vendredi 14 février au plus tard auprès du service Urbanisme, 01 64 49 56 83 ou [urba@lavilledubois.fr](mailto:urba@lavilledubois.fr)*



### En bref



#### Essonne Verte

L'opération "Essonne Verte Essonne Propre", initiée par le Conseil général de l'Essonne et visant le nettoyage des bois, aura lieu sur la commune la matinée du samedi 5 avril.

#### Un protocole d'accord signé entre la ville et TomTom

Voté en conseil municipal

Le groupe TomTom produit et commercialise des bases de données numériques contenant des données géographiques, topographiques, de trafic et de transport. Elle fabrique notamment des systèmes de navigation GPS.

Au travers d'une convention, la ville autorise la société à accéder à différentes informations géographiques nécessaires pour la mise à jour de sa base de données. Et en particulier, les modifications du réseau routier, les changements de noms de rues, les sens de circulation, les limitations de vitesse etc.

### ELECTIONS

## Voter par procuration

Le vote par procuration est une procédure qui permet à un électeur (le mandant) de se faire représenter au bureau de vote, le jour du scrutin, par un électeur de son choix (le mandataire).

#### Le mandataire doit :

- être inscrit dans la même commune que le mandant,
  - ne pas avoir reçu plus de deux procurations, dont une seule établie en France.
- Les procurations sont établies toute l'année. La démarche doit être effectuée le plus tôt possible avant le scrutin pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie.

#### Démarche

- > Se rendre dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou

au tribunal d'instance (pour les trois, à proximité de votre domicile ou de votre lieu de travail).

> Se présenter en personne auprès de l'une de ces trois instances, muni d'une pièce d'identité.

> Remplir l'imprimé en indiquant notamment les coordonnées du mandataire et le motif pour lequel le vote personnel n'est pas possible.

> Possibilité de préparer sa demande sur internet en renseignant le formulaire Cerfan° 14952\*01 téléchargeable sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) > La mairie > Démarches administratives ; le déplacement auprès des autorités compétentes est néanmoins obligatoire.

*Renseignements : service Elections, 01 64 49 59 49*

SÉCURITÉ

## Un dispositif départemental pour prévenir la délinquance

La délinquance n'a pas de frontières : c'est donc sur un vaste territoire, le département, que la réflexion est engagée. Le Conseil général de l'Essonne vient d'adopter un plan départemental de prévention de la délinquance qui s'appliquera pour la période 2014-2017. Il s'appuie sur les orientations prioritaires fixées au niveau national et sur l'analyse effectuée par les villes à l'échelle de leur territoire.

**La Ville du Bois s'inscrit pleinement dans cette stratégie basée sur trois axes :**

1 Mise en place d'un programme d'actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance.

2 Mise en place d'actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes.

*Depuis déjà plusieurs années, la ville a mis en place des permanences juridiques (CIDFF) et d'aide aux victimes (MediaVipp).*

3 Mise en place d'un programme d'actions pour améliorer la tranquillité publique. *Un nouveau système de vidéo protection a été installé en 2012 et continue son déploiement.*

Ce plan de prévention de la délinquance incite les communes à s'associer pour mutualiser leurs moyens d'action et leur permettre d'obtenir des aides financières conséquentes. Ceci rend le rôle du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la Route d'Orléans prépondérant pour les années à venir.



### Les derniers conseils de la gendarmerie

**La gendarmerie nationale vient d'éditer deux plaquettes :**

- l'une est destinée aux seniors, face aux risques de délinquance ;
- l'autre concerne tous les internautes, qui doivent connaître les menaces de "la toile" et les moyens de prévention à leur disposition.

**Ces deux plaquettes sont disponibles à l'accueil de la mairie et téléchargeables sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) > Cadre de vie > Sécurité.**

.....

### CARTE D'IDENTITÉ

## De 10 à 15 ans

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la carte nationale d'identité est désormais valable 15 ans pour les personnes majeures. Ceci concerne toute nouvelle carte d'identité et également celles qui ont été délivrées depuis le 2 janvier 2004.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5

ans de la validité de la carte est automatique, même si la date de validité inscrite sur le titre n'est pas modifiée. Aucune démarche de la part du titulaire n'est nécessaire.

La carte pour les personnes de moins de 18 ans est toujours valable 10 ans.

Renseignements : service Etat civil,  
01 64 49 59 49

## Travaux en bref

■ Contrairement à ce qui a été annoncé dans La Feuille du Bois de janvier, le collecteur d'eaux pluviales avenue de Beaulieu a été réhabilité en janvier.



## En bref

### Offre d'emploi

La ville recherche des animateurs/trices pour toutes les vacances scolaires de 2014. Bafa complet souhaité. Envoyer CV et lettre de motivation à Monsieur le Maire, hôtel de ville, place du Général de Gaulle, 91620 La Ville du Bois.

### Rentrée scolaire 2014-2015

Rappel : les parents des enfants nés en 2011 sont invités à inscrire leur enfant avant le 31 mars, au service Educatif (place du Général de Gaulle). Documents à présenter : livret de famille, carnet de santé (vaccin DTCP ou DTP à jour), justificatif de domicile sur la commune de moins de trois mois. Renseignements : 01 64 49 59 45

### Carnaval de la petite enfance

Retenez dès aujourd'hui la date du vendredi 14 mars. Le carnaval des tout-petits, sur le thème "Voyage autour du monde", démarrera de la mairie à 10h. Les enfants se rendront au petit gymnase et danseront sur la polka et bien d'autres musiques du monde au "bal des coquins".

### Concours d'infirmier

Les instituts de formation en soins infirmiers des centres hospitaliers de Longjumeau et d'Orsay organisent un concours d'entrée le 9 avril 2014. Clôture des inscriptions le 9 mars. Renseignements et inscriptions : 01 64 54 32 89



## RYTHMES SCOLAIRES

# La concertation locale



La réforme des rythmes scolaires, à savoir le passage à 4 jours ½ d'école par semaine, sera appliquée en septembre 2014. La décision de repousser d'un an la mise en place de cette réforme a permis de prendre le temps de la réflexion. Explications sur la méthode employée pour que chaque partie ait été entendue.

## 1 Première phase

■ **Définition et premières réunions des groupes de travail** : enseignants des écoles publiques et privées, animateurs, Atsem (Agents spécialisés des écoles maternelles), personnel de la restauration, représentants de parents d'élèves.

■ **En parallèle, travail des élus et du service Educatif avec les partenaires** : inspection académique, Direction départementale de la cohésion sociale (ex-Ministère de la Jeunesse), Caisse d'Allocations Familiales.

■ **Avril 2013, première réunion publique** : présentation du décret, cadrage de la concertation, exposé de la volonté communale, exposé des souhaits et contraintes des différents groupes de travail.

## 2 Deuxième phase

■ **Mai à octobre 2013** : travail en autonomie des trois groupes d'acteurs (Education Nationale, ville, parents d'élèves).

■ **Octobre 2013** : partage des réflexions et réalisation d'un projet consensuel.

■ **Janvier 2014** : réunion collégiale pour aborder l'articulation des temps scolaires et périscolaires, à savoir les études, le transport scolaire, les accueils de loisirs, l'organisation de la sortie des classes...

## 3 Aboutissement

■ **Février - mars 2014** : rédaction du projet par les élus et le service Educatif.

■ **Avril - mai 2014** : communication du dispositif définitif auprès des habitants.

■ **Septembre 2014** : mise en place des nouveaux rythmes scolaires.





Le point  
de vue de...

**Anais Soutumier,**  
directrice de l'accueil de  
loisirs du centre-ville



Cette méthode a eu un grand intérêt, celui d'avoir pu se parler et débattre. Car, au départ, chacun est arrivé avec ses désirs, pas toujours compatibles avec les contraintes des autres. Les parents semblent avoir mieux cerné les nôtres, de notre côté nous avons écouté leurs conseils. Ils se sont montrés très curieux du travail que nous réalisons avec leurs enfants. ➔

Le point  
de vue de...

**Nathalie Bonhoure,**  
représentante de  
parents d'élèves



Je suis plutôt défavorable à cette réforme tant elle est difficile à mettre en place. Nous, les représentants de parents d'élèves, avons mis l'accent sur la nécessité d'un "retour au calme" des enfants lors du retour de la pause méridienne. Nous savons combien il est difficile de se remettre au travail après une très longue pause le midi (qui va être rallongée), d'autant plus si les activités proposées sont très actives physiquement. Par ailleurs, les enfants étant beaucoup plus réceptifs et attentifs le matin, nous avons souhaité que la demi-journée de classe supplémentaire [ndlr : le mercredi] se fasse plutôt sur une durée de 3 heures que de 2 heures comme le proposait la mairie. Nous avons été entendus puisque la ville a retenu cette proposition également soutenue par le corps enseignant. C'est un bel exemple de concertation collective !

Nous sommes tout à fait conscients du coût et des aménagements considérables (sécurité des enfants, aménagements des horaires des agents, nouvelles embauches...) qu'une telle réforme engendre mais il ressort de toutes ces concertations que la ville et ses agents sont prêts à faire en sorte que tout se passe le mieux possible et que le coût soit minimisé pour les parents. L'équipe d'animation est très impliquée et a à cœur de proposer de belles choses pour nos enfants. Nous leur faisons confiance. ➔



## Rendez-vous mensuels Petite enfance

### Camion PMI "Le balladin"

→ **Consultations** par le médecin  
Vendredis 14 et 21 février,  
de 9h à 16h30.

→ **Permanence** "pesée et conseils"  
Mardis 4 et 18 février,  
de 13h30 à 16h30.

Sur le parking de l'Escale (chemin  
des Berges).

Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

### Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h,  
avec la sage-femme de la PMI,  
à l'Espace "Les Lutins du Bois"  
(face à l'Escale).

Renseignements et inscription :  
Maison Départementale  
des Solidarités, 01 69 79 93 35

### Programme de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles, de  
rencontres et d'échanges, réservé  
aux enfants de moins de 4 ans, non  
scolarisés, accompagnés d'un ou  
deux adultes familiaux. Accueil libre et  
gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h  
à l'Espace "Les Lutins du Bois", en  
face de l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 7 février : **Jeux libres**

Vendredi 14 février : **Motricité**  
(au dojo)

Renseignements : 01 69 63 32 72



FÊTES DE NOËL

L'occasion d'être  
**ensemble**

Noël est un moment convivial s'il en est. Plusieurs associations en ont profité pour réunir leurs adhérents ou apporter du réconfort à des populations isolées.

*La féerie de Noël**Par la Troupe des Roussettes*

Pour la Troupe des Roussettes, l'année 2013 se termine sur un succès avec les "féeries de Noël".

En un week-end, la troupe a réussi à transformer la salle Adam de l'Escale en un lieu magique. Tout était fait pour rencontrer le Père Noël, visiter sa maison et admirer les Schtroumpfs et les Zébulons tout en dégustant de bonnes crêpes. Et bien sûr les contes, un mélange de marionnettes sur fond de vidéographie, une création de la Troupe. Ces deux contes étaient présentés en plusieurs séances étalées sur le week-end... et maintenant la Troupe s'est remise au travail pour Noël prochain !





## L'arbre de Noël sur l'aire d'accueil des gens du voyage

Par les éducateurs de l'association Inter'Val

Le samedi 21 décembre 2013, nous avons organisé un arbre de Noël pour les enfants de l'aire d'accueil des gens du voyage. Une vingtaine d'enfants est venue à la rencontre du Père Noël et l'après midi a été une réussite.

Enfants, parents et amis se sont réunis sous le chapiteau monté sur l'aire d'accueil pour cette occasion. Ils ont dégusté le délicieux goûter et sont partis très joyeux les bras chargés de cadeaux et de friandises apportés par le Père Noël. Ce dernier nous a fait l'honneur de sa présence, en venant distribuer lui-même les cadeaux aux

enfants qui ont pu se faire photographier avec lui.

Merci aux services municipaux qui nous ont aidés à mettre en place cet après-midi, ainsi qu'aux associations locales qui ont œuvré pour nous et surtout pour offrir aux enfants cet arbre de Noël.

Un grand merci à notre Père Noël venu spécialement pour les enfants et aux parents pour leur présence et leur gentillesse.



## Noël avant l'heure au Tennis Club de La Ville du Bois

Par le bureau du TCVB

Pour la première année, le Tennis Club de la Ville du Bois a organisé un goûter de Noël pour les enfants, âgés de 5 à 12 ans. En ce samedi 14 décembre 2013, l'air froid a été vite réchauffé par l'ambiance chaleureuse et conviviale qui régnait au goûter. Un après-midi rythmé par des animations proposées aux enfants ainsi qu'à leurs parents.

De nombreux participants sont repartis avec un lot.

Le Père Noël était même au rendez-vous pour offrir des gourmandises à tous les enfants présents. Leurs yeux pétillaient

de bonheur... Le goûter s'est terminé par un buffet bien garni (chocolat chaud, vin chaud, jus de fruits et plein de gâteaux apportés par les parents). Le Tennis Club remercie tous les partenaires : restauration (API restauration, Association RIE Energy Parc), lots (VF sport, Mysterland, Carrefour) et décor de Noël (AZ PROD).



### En bref

#### Les Rencontres du Jazz

La billetterie des Rencontres du Jazz est ouverte ! Vous pouvez vous procurer les billets en mairie<sup>(1)</sup>, auprès du Syndicat d'Initiative<sup>(2)</sup> ou sur internet : [infoconcert.com](http://infoconcert.com) ou [www.reporting.fr](http://www.reporting.fr).

<sup>(1)</sup> Service Culturel,

place du Général de Gaulle :  
lundi, mardi, jeudi et vendredi,  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

<sup>(2)</sup> Syndicat d'Initiative,

12 rue Ambroise Paré : du lundi  
au vendredi, de 14h30 à 17h30

Renseignements : service Culturel,  
01 64 49 55 40

## Expression des groupes du conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) [la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques]

### UCVB

Contact : [ucvb@ucvb.fr](mailto:ucvb@ucvb.fr)

Site Internet : [www.ucvb.fr/](http://www.ucvb.fr/)

Période préélectorale  
(extraits juridiques) :

"L'intérêt bien compris de toutes les parties consiste à ne pas faire usage, spontanément et volontairement, du droit d'expression dans le bulletin [municipal], pendant toute la période électorale."

L'équipe UCVB

### Vivre Autrement

Après les fêtes de fin d'année, nous allons poursuivre et faire en sorte que les élections municipales des dimanches 23 et 30 mars participent aussi de la fête : fête de la démocratie dont nous avons la chance de pouvoir bénéficier dans notre pays.

Nous allons élire nos 29 conseillers municipaux pour 6 ans mais aussi plusieurs conseillers communautaires (les candidats aux sièges de conseillers communautaires sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal). Faisons en sorte que l'intérêt pour la "chose publique" prime, que l'intérêt général soit une réalité et que le mot politique ne devienne pas tabou au prétexte qu'il fut souvent abîmé et dévalorisé par moult scandales. Nous faisons tous de la politique, c'est l'essence même de la vie. Il est exceptionnel d'être apolitique comme il l'est d'être asexué. Cet état est d'ailleurs très douloureux pour l'individu...

Alors ayons le courage et soyons fiers d'affirmer oralement, par écrit, nos idéaux. Puissent ces quelques mots réhabiliter ce joli mot grec "politiké" qui veut simplement dire homme qui s'occupe des affaires de la cité.

Les politikos : Micheline Gesbert,  
Patrick Guymard, Véronique Pujol

### Avenir et Progrès VDB

Avenir et Progrès VDB  
n'a pas souhaité utiliser  
son espace de communication

### Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

**Maire : Jean-Pierre Meur**

**Maires adjoints :**

**Marcel Brun**, *Finances et transports*

**Anne Berchon**, *Solidarité en direction de la famille et de la petite enfance*

**Martine Peureux**, *Culture, associations, manifestations et jumelage*

**Frédéric Delattre**, *Scolaire et accueils de loisirs*

**Monique Vinales**, *Cadre de vie, sécurité et civisme*

**José Vinales**, *Nouvelles technologies*

**Michel Charlot**, *Travaux, urbanisme et sécurité des bâtiments*

**Marie-Claude Mortier**, *Jeunesse et sports*

**Conseillers municipaux délégués**

**Marie-Madeleine Prével**,

*Solidarité*

**Maurice Bourdy**,

*Manifestations locales*

**Christelle Derchain**,

*Culture et associations*

*culturelles*

**Jacky Carré**,

*Urbanisme social*

**Conseillers municipaux**

Annie Perez

Noëlle Michard

Jean-Paul Le Duigou

Nicole Lebon

Francis Billard

Nathalie Onillon

Mohamed Osseni

Eliane Ciret

Claude Thiroux

Danielle Vuidepot

Micheline Gesbert

Patrick Guymard

Véronique Pujol

Jean-Paul Mirotes

Christian Kidscheid

Sieglinde Boch

## La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30  
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois  
Tél. : 01 64 49 59 49 - [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr)

## Permanences

**Aide aux victimes** - Permanence de MediaVipp 91. **Jeudi 13 février**, de 14h à 17h, à Monthléry (mairie, 1 rue Blanche de Castille). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20

**Droit des femmes et des familles** - Permanence du CIDFF. **Mardi 18 février**, de 13h30 à 16h30, à Monthléry (mairie, 1 rue Blanche de Castille). Renseignements : 01 60 79 42 26

**Assistante sociale** - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

**Accueil, écoute et soutien des jeunes** - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76

**Conseil en médiation** - Information, écoute, orientation. **Mercredi 12 février**, de 9h à 12h, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 40.

**CPAM** - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46

**Caf** - Arpajon (3-7 avenue Aristide Briand) : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 16h. Courriers : 91032 Evry Cedex. Contact : 0 810 25 91 10

**Avocat** - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. Au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 64 49 59 40

**Notaire** - Consultation gratuite, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardi 11 février**, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

### Députée

**Nathalie Kosciusko-Morizet**, députée de l'Essonne, reçoit à Longjumeau (102 rue du Président François Mitterrand) et à Monthléry (mairie, 1 rue Blanche de Castille). Contacter le 01 69 01 96 05 ou [contact@nk-m.fr](mailto:contact@nk-m.fr).

### Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Encombrants** : 1<sup>er</sup> vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45  
Tél. : 01 64 53 30 36 / 00

Contact : 09 67 00 49 92

### Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde**  
Nuit (20h-8h) : contacter le commissariat de police de Sainte-Geneviève au 01 69 72 17 17  
Dimanche et jours fériés : affichage des gardes sur les pharmacies
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00



## La collecte des ordures en 2014

	Ville	RN 20	Axes étroits
<b>Ordures ménagères</b> <i>Conteneur au couvercle gris</i>	<b>Lundi, jeudi</b> <i>Sauf 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre 2014, 1<sup>er</sup> janvier 2015 Pas de rattrapage</i>	<b>Mardi, vendredi</b>	<b>Mardi, vendredi</b>
<b>Plastiques, emballages, cartons, papier</b> <i>Conteneur au couvercle jaune</i>	<b>Mercredi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>Verre</b> <i>Bac vert</i>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mardi</b>
<b>Végétaux</b> <i>Sacs ouverts ou fagots</i>	<b>Lundi</b> <i>(d'avril à novembre)</i>	<b>Mardi</b> <i>(d'avril à novembre)</i>	<b>Vendredi</b> <i>(d'avril à novembre)</i>
<b>Encombrants</b>	<b>Le 1<sup>er</sup> vendredi du mois</b> <i>7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 1<sup>er</sup> août, 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre</i>		

Les bacs roulants doivent être sortis le soir après 18h, la veille du passage du service. Les jours fériés, les collectes s'effectuent uniquement le matin.  
Renseignements : SIRM, 09 67 00 49 92

Découpez selon les pointillés 

## Etat Civil

### Bienvenue

05 déc. : Axel ARNAUD JIMENEZ  
06 déc. : Jeanne LAMPERT  
15 déc. : Gwendal ROUPIE  
24 déc. : Natanaël JOHNSON

### Condoléances

28 déc. : Claude PERROT

### Disparition de Claude Perrot

Claude Perrot s'est éteint le matin du 28 décembre 2013, à l'âge de 71 ans. Pupille de l'air, porte-drapeau national, réserviste sur la base de Villacoublay, il était très apprécié dans cette grande famille qu'est l'Armée de l'air pour son dévouement, sa gentillesse et son efficacité. Electronicien puis ingénieur, notamment à l'Inrets (Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité), il s'est beaucoup engagé pour la prévention de la sécurité routière. Conseiller municipal de 1992 à 1995, il assurait la commune de sa présence indéfectible, doublée d'une grande discrétion, lors par exemple des commémorations et des commissions électorales. Il entretenait les liens d'amitié et de patriotisme et il a fait sienne la devise de Saint-Exupéry : « Faites que le rêve dévore votre vie afin que la vie ne dévore pas votre rêve. » Nous avons une pensée attristée pour sa femme Danièle et pour ses enfants.



**Pour + d'infos** : reportez-vous au guide de la ville disponible à l'accueil de la mairie ou consultable sur [www.lavilledubois.fr](http://www.lavilledubois.fr) [Les publications]



**Dimanche 2 février, de 12h à 18h**

## Saveurs et jeux du monde

Foyer des anciens, 20 rue Ambroise Paré

Comme dans les trois éditions précédentes de cette fête devenue déjà une tradition pour l'association Mozaïq, les enfants d'une semaine à 76 ans sont invités à ramener et savourer des mets du monde entier pour un déjeuner partagé. Ensuite, tous seront encouragés à jouer aux nombreux jeux à disposition. Venez donc avec un plat et un jeu, en famille, avec des amis. Ou venez vous faire de nouveaux amis !



**Dimanches 2 et 9 février,  
de 9h à 13h**

## Vente de produits de boucherie-charcuterie

Place du Général de Gaulle

Un charcutier-traiteur vendra ses produits (pâté, viandes, boudins, andouillettes, feuilletés...), toute la matinée, devant la mairie.

**Mardi 25 février**

## Balade thermographique

SoliCités et Europ'Essonne organisent une balade permettant, à l'aide d'une caméra thermique, de visualiser les pertes d'énergie des logements.

Vous souhaitez avoir une image thermique de votre logement ou tout simplement participer à la balade ? Inscrivez-vous le vendredi 14 février au plus tard auprès du service Urbanisme, 01 64 49 56 83 ou urba@lavilledubois.fr

Informations complémentaires en page 4.



## Mars en bref

- 14 : carnaval de la petite enfance
- 15 : carnaval de Bineau
- 19 : commémoration
- 23 : élections municipales
- 30 : élections municipales

## Petite enfance

### Biblio-bébé

Vendredi 14 février, de 10h à 11h  
Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)

Matinée réservée aux  
3 mois - 3 ans à la découverte  
des albums pour tout-petits.  
Sans réservation.

Contact : 01 64 49 59 41

## Enfance

### L'heure du conte

Mercredi 12 février, à 10h  
Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)

L'heure du conte pour les enfants de 6 à 12 ans, sur le thème  
"Contes de Grimm". Par la conteuse Nelly Rameau.

Contact : 01 64 49 59 41

Dans le cadre de l'heure du conte, une exposition est organisée du 3 au 15 février, par la bibliothèque. "Si Grimm m'était conté" est une exposition interactive réalisée par Nathalie Rossi, de la médiathèque de Grigny. Ouverte à tous, aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Accueil des groupes sur rendez-vous.

